



Le 29 janvier 2015

Aux médecins microbiologistes infectiologues
Aux responsables des laboratoires de microbiologie
Aux infirmières en prévention des infections

Objet : Surveillance des infections nosocomiales à *Clostridium difficile*

Madame, Monsieur,

L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) reconduit la surveillance en laboratoire des souches de *C. difficile* pour une dixième année. Cette surveillance constitue un complément à la surveillance provinciale des infections nosocomiales (SPIN). Le devis a été élaboré avec l'accord du comité SPIN et la collaboration des épidémiologistes qui font la surveillance des données sur l'infection à *C. difficile*. Tous les centres hospitaliers de la province sont invités à participer à cette surveillance.

Nous sollicitons votre collaboration afin que vous nous fassiez parvenir à compter du **8 février 2015** et jusqu'au **2 mai 2015** (période 12 de 2014-2015 et période 1 de 2015-2016) une partie aliquote des **10 premières selles** provenant de malades souffrant d'une diarrhée à *C. difficile* (DACD) d'origine nosocomiale. **La surveillance porte uniquement sur les selles des patients de la catégorie 1** (patient hospitalisé dans l'installation déclarante et dont la DACD a été diagnostiquée plus de 72 heures après l'admission OU hospitalisé ou non et diagnostiqué jusqu'à 4 semaines après le congé de l'installation déclarante OU patient de longue durée ou de psychiatrie hospitalisé dans des unités de courte durée). Un court questionnaire devra être complété pour chacun des cas.

Les procédures pour la collecte, l'entreposage, la sélection et l'envoi des selles contenant la toxine de *C. difficile* de même qu'un exemplaire du questionnaire portant sur les données cliniques sont joints à cet envoi. Ainsi, un échantillon de selles liquides provenant d'un patient présentant une colite à *C. difficile* devrait être entreposé dans votre laboratoire. Les échantillons pour lesquels l'origine nosocomiale (**catégorie 1**) de l'infection sera établie devront être transmis au LSPQ sur une base **hebdomadaire** ou **mensuelle**, selon la fréquence de survenue des cas. Le LSPQ effectuera l'isolation des souches ainsi que les analyses de génotypage et de caractérisation des gènes de toxine.

L'analyse des données sur les caractéristiques des souches se fera en relation avec celles des infections. Elle sera intégrée au rapport de surveillance qui est produit annuellement par l'INSPQ.

Nous vous remercions à l'avance de votre précieuse collaboration et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Cécile Tremblay, MD, FRCP(c)
Directrice scientifique

Cindy Lalancette, Ph.D., Mcb.A.
Microbiologiste

p. j. Procédures pour la collecte des échantillons
Questionnaire pour la collecte des données cliniques

c. c : Docteur Marc Dionne, Directeur scientifique, DRBST, INSPQ
Docteur Horacio Arruda, Directeur de la protection de la santé publique, DGSP,
MSSS
Madame Jasmine Perron, Direction de l'accès, des technologies et de la biologie
médicales, DGSSMU, MSSS

PROCÉDURE 2015 POUR LA COLLECTE, L'ENTREPOSAGE, LA SÉLECTION ET L'ENVOI AU LABORATOIRE DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (LSPQ) DES SELLES CONTENANT LA TOXINE DE *CLOSTRIDIUM DIFFICILE* D'ORIGINE NOSOCOMIALE

DOCUMENTATION FOURNIE PAR LE LSPQ

- Un exemplaire du questionnaire de cueillette de données cliniques associées aux cas de diarrhée à *C. difficile* devra être complété et devra accompagner chaque échantillon soumis. Ce formulaire doit être reproduit pour chaque échantillon envoyé.

MARCHE À SUIVRE

- Conserver le reste de vos spécimens de selles à 4°C jusqu'à ce que votre recherche de toxine de *C. difficile* soit effectuée et les résultats disponibles;
- Lorsque la toxine de *C. difficile* est détectée dans un échantillon d'origine nosocomiale, transférer une portion aliquote (**de 1 à 3 ml**) de selles liquides (conservées à 4°C) dans un **tube conique en plastique à bouchon vissé de 15 ml** (SVP, ne pas utiliser de contenant pour collecte d'urine);
- Congeler immédiatement cette portion aliquote de selles liquides à -20°C et compléter la partie '**Données démographiques**' du questionnaire;
- À la fin de chaque période, compléter le questionnaire pour les cas qui sont survenus durant la période précédente pour permettre le suivi des complications. **À cet effet, il pourrait s'avérer pertinent de consulter l'infirmière en prévention des infections de votre établissement;**
- Remplir, pour chaque échantillon, le formulaire LSPQ 221 et l'attacher au questionnaire correspondant. **Si vous effectuez l'envoi pour un autre centre hospitalier, veuillez indiquer le nom de ce centre sur la requête de laboratoire.**
- Placer les échantillons sur de la **glace sèche** et les faire parvenir, accompagnés des requêtes avec la mention 'Programme de surveillance' et questionnaires portant sur les données cliniques, au LSPQ à l'attention de :

Madame Cindy Lalancette;
Laboratoire de santé publique du Québec
Institut national de santé publique du Québec
20045, chemin Sainte-Marie
Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3R5
Téléphone : (514) 457-2070, poste 2388

**QUESTIONNAIRE
SURVEILLANCE PROVINCIALE DES SOUCHES
DE CLOSTRIDIUM DIFFICILE D'ORIGINE NOSOCOMIALE 2015**

ATTENTION : La surveillance porte uniquement sur les selles des patients de la catégorie 1 :

- patient hospitalisé dans l'installation déclarante et dont la DACD a été diagnostiquée plus de 72 heures après l'admission ou l'enregistrement à l'urgence;
- hospitalisé ou non et diagnostiqué jusqu'à 4 semaines après le congé de l'installation déclarante;
- patient de longue durée ou de psychiatrie hospitalisé dans des unités de courte durée.

Veuillez compléter ce questionnaire pour chaque spécimen de selles soumis dans le cadre de la surveillance.

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Numéro de dossier du patient : _____

Date de naissance du patient : _____ Sexe : M F

Numéro du formulaire LSPQ : _____

DONNÉES CLINIQUES

Est-ce que la DACD correspond aux critères de catégorie 1 :

Non (l'échantillon n'est pas envoyé au LSPQ)

Oui (l'échantillon est envoyé au LSPQ)

Hospitalisé dans l'installation déclarante Et diagnostiqué plus de 72 h après admission :

Non Oui

Diagnostiqué jusqu'à 4 semaines après son congé de l'installation déclarante :

Non Oui

Patient de longue durée ou de psychiatrie hospitalisé dans des unités de courte durée :

Non Oui

Date du prélèvement : _____ / _____ / _____
AAAA MM JJ

Date du début de la DACD : _____ / _____ / _____
AAAA MM JJ

COMPLICATIONS DANS LES 30 JOURS SUIVANT LA DATE DU PRÉLÈVEMENT (le premier prélèvement qui a servi à établir le diagnostic de DACD)

Colectomie : Non Oui

Admission aux soins intensifs pour la DACD : Non Oui

Décès : Non Oui date : _____ / _____ / _____
AAAA MM JJ

Questionnaire complété le _____ / _____ / _____ par _____
AAAA MM JJ Nom en lettres moulées